



**Syndicat Unitaire des Personnels  
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél. : 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

## **Temps de travail : Pour gagner, préparer une mobilisation d'ampleur !**

La semaine dernière la Mairie a enfin commencé à dévoiler ses intentions. Outre les 1607 heures, il s'agit bien de remettre en cause l'ensemble des cycles et réductions du temps de de travail gagnés par corps de métiers selon leur pénibilité (sujétion) et actés dans l'accord de 2001.

- Travailler 57 heures de plus par an : suppression des 8 jours de congés ou augmentation du temps de travail au quotidien sous forme de JRTT (arriver plus tôt, partir plus tard, réduire son temps de pause repas).
- Horaires variables : donner à la hiérarchie le pouvoir d'élargir les plages variables pour que des agents arrivent dès 7h et partent « jusqu'à 20h » au lieu de 8h et 19h30. Il s'agit donc d'augmenter l'amplitude horaire quotidienne possible.
- Pause repas : réduction à 30mn la durée de pause minimum (au lieu de 45mn) et suppression du temps de trajet additionnel pour les agents éloignés du restaurant administratif, soi-disant parce que ce serait illégal...depuis 2003 !
- JRTT : obligation de consommer les JRTT dans les trimestres suivant leur génération (ou épargne en CET)
- Tous les cycles de travail revus à partir de critères de pénibilité revisités. Des corps de métier pourraient perdre la réduction supplémentaire du temps de travail dont ils bénéficient.
- Badgeage unique pour les cadres et encadrant selon des critères fixés par les directions et donc plus de comptabilisation du temps de travail

Au Conseil de Paris 24 élu-e-s (communistes, écologistes, Génération.s et France Insoumise) ont voté favorablement un vœu contre l'augmentation du temps de travail.

Sous la pression, Madame la Maire affirme désormais son opposition à la loi et à l'augmentation du temps de travail mais qu'elle ne peut « pas faire autrement ». Anne Hidalgo évoque aussi la possibilité de réduire le temps ou d'améliorer les conditions de travail des personnels de la petite enfance, d'entretien des écoles et médico-sociaux.

Anne Hidalgo promet donc une hypothétique avancée pour quelques corps de métier dans le cadre d'une régression sociale majeure. C'est une manœuvre de division des personnels qui n'est pas digne d'une femme de gauche.

**Conservons la réduction du temps de travail pour tous-tes les agent-e-s, c'est possible ! Il ne faut rien lâcher, on peut gagner !**

**Le SUPAP-FSU propose à l'intersyndicale de préparer une mobilisation d'ampleur avec une prochaine étape au moment du prochain conseil de Paris en avril.**

**« Pas une minute de plus »**

**Maintien de tous les jours de congés, de tous les JRTT, de toutes les sujétions !**

**Pour une véritable politique de déprécarisation !**